

Cluster Lumière

Performance & Innovation

**Optimiser l'éclairage pour répondre
aux enjeux du développement durable**
Expériences et pratiques du Cluster Lumière

Eclairer un point de vente, un commerce

Les enjeux

Dynamiser vos ventes

L'éclairage est devenu un enjeu majeur de la gestion des points de vente.

Concevoir un projet d'éclairage incluant la dimension architecturale apporte une réelle valeur ajoutée et participe à l'acte d'achat. La lumière doit servir l'objectif de l'exploitant et le confort du client. Tout doit contribuer au succès du concept d'architecture commerciale :

- mise en valeur des produits,
- confort des clients,
- qualité de la circulation,
- sécurité,
- confort de travail des collaborateurs.

Pour les enseignes en franchise : l'éclairage doit contribuer à restituer l'identité de la marque.

Optimiser vos coûts

L'éclairage doit respecter les contraintes économiques :

- coût d'investissement,
- consommation électrique,
- frais de maintenance (dont durée de vie des sources)
- accessibilité
- respect des couleurs dans le temps...

Réduire votre consommation d'énergie

La réglementation RT 2012 va imposer aux propriétaires de points de vente de repenser radicalement l'éclairage. Des études récentes ont montré que 60 % de la consommation totale d'énergie du point de

vente est directement et indirectement due à l'éclairage.

Travailler sur l'éclairage revient aussi à réduire la consommation de la climatisation utilisée pour compenser le dégagement de chaleur de certaines sources.

Le Cluster Lumière au service des commerces, franchises, enseignes, GMS ...

Pour baisser de façon substantielle les seuils de consommation, les membres de Cluster vous apporteront leur expertise pour :

- prendre en compte l'éclairage dans la conception architecturale,
- intégrer des apports naturels (baies, puits de lumière...),
- optimiser le concept d'éclairage,
- trouver les sources lumineuses les mieux adaptées,
- opérer des segmentations dans le point de vente,
- mettre en place des scénarios « lumière » différents selon les étapes du jour et de la nuit,
- optimiser des réflecteurs, des luminaires,
- réaliser un bilan énergétique,
- pratiquer des mesures photométriques, mesures in situ, suivi de consommation.

Guide pratique

Les 10 étapes pour réussir votre projet d'éclairage

Etape 1

Bien définir votre besoin

Vous êtes :

une enseigne, un commerce...

Vos moyens disponibles au départ :

budget, délais, contraintes de déploiement.

L'état des lieux dans le cadre d'une rénovation :

mauvaise qualité de l'éclairage, consommation excessive, équipements peu fiables, lampes énergivores, qualité médiocre du rendu des couleurs...

Les objectifs du futur éclairage :

confort des personnes, économie de la consommation, mise en valeur dans un point de vente, identité visuelle...

Etape 2

Connaître le cadre normatif et réglementaire de votre projet

- réglementation thermique RT 2012, normes pour le calcul des installations d'éclairage intérieur ...

Etape 3

Etudier votre concept commercial

- conseil et force de proposition pour définir le concept lumière en intégrant la dimension architecturale (couleur, ambiance, circulation, mise en valeur...)

Etape 4

Réaliser le bilan énergétique de votre installation

Ses objectifs sont d'évaluer :

- l'éclairage et le confort visuel de l'installation,
- la consommation électrique,
- l'entretien de l'installation.

Autres postes à prendre en compte dans le bilan :

- chauffage/climatisation,
- lots techniques (informatique...).

Impact budgétaire et planning pour la mise en œuvre.

“ Les professionnels de l'éclairage peuvent vous apporter une réflexion globale et une vision d'ensemble de la chaîne de compétences ”

Etape 5

Intégrer l'apport de la lumière naturelle

- évaluer l'apport de lumière naturelle dans la structure existante : façades et vitrines, toitures, puits de lumière...
- intégrer l'apport en lumière naturelle dans un concept nouveau, identifier les modifications structurelles du local qui permettraient d'en apporter davantage.

Etape 6

Intégrer l'apport de l'éclairage indirect

- évaluer l'apport de la lumière indirecte : signalétique et mobilier de bureau.

Etape 7

Définir votre concept d'éclairage

Adaptation de la qualité de l'éclairage artificiel additionnel à :

- la température (froide ou chaude) de la couleur de la lumière,
- l'indice de rendu des couleurs,
- le niveau d'éclairement (quantité de lumière reçue sur une surface),
- la luminance : brillance, niveau d'éblouissement.

Choix de l'éclairage en fonction des zones du point de vente :

- couleurs et matériaux des parois du local à éclairer, lumière indirecte,
- caractéristiques des sources lumineuses, choix des luminaires,
- emplacements des luminaires.

Adaptation des systèmes de gestion :

- commande manuelle (IHM),
- gestion locale (scénarios lumineux pré-enregistrés).

Votre projet d'implantation d'éclairage

- Etablir un bilan des éclairages choisis, indiquer pour chaque zone ou sous-zone de votre local, et en fonction des étapes de vie de votre point de vente :
 - la nature des sources lumineuses (tube fluorescent, LED...),
 - Le nombre de luminaires installés,
 - les équipements associés au système de pilotage (scenario lumière dynamique),
 - le coût du matériel et de son installation,
 - les caractéristiques des lampes utilisées (puissance, durée de vie, ...)
 - le bilan de la consommation électrique et retour sur investissement de la solution.

Etape 8

Rédiger vos cahiers des charges

Luminaires, signalétique, conduit de lumière :

- description des caractéristiques.

Gestion de l'éclairage

- définition du matériel de pilotage et description de son fonctionnement.
- protocole de communication / interfaces IHM.
- élaboration des scénarios de fonctionnement par zones.
- mise en service / Formation.

Installation

- montage / réglage du matériel,
- mise en service / formation.

Maintenance

- campagnes de maintenance (fréquences préventives et correctives),
- suivi du parc (consommation, paramétrage, taux de remplacement, recyclage...),
- renouvellement des lampes à l'identique et respect des réglages afin de pérenniser les choix esthétiques.

Etape 9

Mettre en œuvre votre installation d'éclairage

- sélection des fournisseurs et prestataires,
- coordination / déploiement des étapes de mise en œuvre,
- suivi des opérations et des intervenants.

Etape 10

Evaluer et suivre votre installation

Mise en place d'indicateurs de suivi et de gestion de votre système d'éclairage :

- fidélité au concept initial,
- respect des consommations,
- respect des budgets (y compris maintenance),
- plans d'amélioration,
- enquêtes de satisfaction des usagers.